

CERC – Parcours du cheminement MERC avec projet de fin d'études (Document approuvé par le comité de programme 2017-01-12)

Propédeutique de 1^{er} cycle (lorsque requise) : 12 crédits à compléter le plus tôt possible dans le parcours.

Choix du projet et du directeur/directrice : Au plus tard après avoir complété 15 crédits du programme.

Dernières activités, sous la supervision de la directrice ou du directeur de recherche :

Activité	Essai	Portfolio	Recherche-action
ERC 715 Travaux préparatoires (3 cr.)	Fixer le sujet et les objectifs de l'essai, ainsi que le calendrier de réalisation. Documenter le projet (bibliographie). Présentation des fiches de lecture correspondant aux notices bibliographiques.	Fixer les objectifs du portfolio, ainsi que le calendrier de réalisation. Débuter un journal réflexif. Collecter et classer les artéfacts. Rédaction d'une fiche descriptive pour chacun des artéfacts. Présentation du matériel choisi.	Fixer les objectifs de la recherche-action, ainsi que le calendrier de réalisation. Documenter le projet (bibliographie). Rédaction du devis de recherche. Prise de contact avec le milieu, présentation et approbation du projet par le milieu.
ERC 705 Travail dirigé (3 cr.)	Rédaction d'une problématique à partir des fiches de lecture. Présentation du plan détaillé de l'essai.	Conception et présentation raisonnée du gabarit des pages à partager, en fonction des objectifs. Poursuite du journal réflexif. Composition et présentation d'une page, munie d'une synthèse intégrative.	Insertion dans le milieu et collecte des données. Rédaction des verbatim. Retour et validation des informations recueillies. Présentation au directeur ou à la directrice.
ERC 716 Projet de fin d'études (9 cr.)	Rédaction et dépôt officiel de l'essai. Évaluation par le directeur ou la directrice et un autre membre de jury.	Conclusion du journal réflexif. Compositions des pages, munies de synthèses intégratives. Partage des pages, dépôt officiel du portfolio et présentation orale devant le directeur ou la directrice et un autre membre de jury.	Analyse des données selon la méthode retenue dans le devis. Formulation de recommandations. Rédaction, dépôt officiel et présentation du rapport de recherche-action devant le directeur ou la directrice et un autre membre de jury. Transmission du rapport au milieu.

Parcours détaillés à titre suggestif uniquement. La fiche signalétique prévoit un contenu «à déterminer avec la directrice ou le directeur de recherche».

Dans le cas d'une recherche-action, un minimum de 3 crédits de méthodologie d'enquête en sciences sociales est requis avant de débiter.

DÉFINITIONS ET PARAMÈTRES :

Un essai est une exploration personnelle d'un sujet, où l'auteur(e) prend position après s'être informé(e) convenablement. Il ne s'agit pas d'un petit mémoire ni d'un projet de recherche; il s'apparente davantage à une problématique, suivie d'une prise de position argumentée. La structure de présentation est au choix de son auteur(e), qui cherche à persuader du bien-fondé de sa position, tout en se montrant bien informé(e) des enjeux. En tant que production universitaire de fin d'études, l'essai doit démontrer l'acquisition de connaissances théoriques de niveau dans le domaine d'études, ainsi que le développement de compétences informationnelles, analytiques et argumentatives. À la MERC, l'essai doit avoir une envergure d'une soixantaine de pages et comporter une bibliographie significative. Il est évalué par un jury de deux professeures ou professeurs, dont le directeur ou la directrice de recherche.

Un portfolio est une collection raisonnée d'artéfacts (fichiers textes ou audio-visuels), classée par dossiers et destinée à documenter et illustrer une présentation individuelle par son titulaire. En contexte éducatif, le portfolio fait état du développement des compétences dans un programme d'études et de l'intégration des apprentissages par son titulaire. Il est un espace de réflexion et de retour critique sur son parcours, ainsi que le point d'appui à partir duquel le titulaire se projette sur son avenir et son insertion professionnelle et sociale. En tant que production universitaire de fin d'études, le portfolio doit démontrer l'acquisition de connaissances théoriques de niveau dans le domaine d'études, ainsi que le développement de compétences introspectives et intégratives des apprentissages. À la MERC, le portfolio est préparé et présenté à même l'environnement numérique «monPortfolio» de l'Université de Sherbrooke. Le titulaire y dépose et organise ses productions, y tient un journal réflexif d'une envergure totale d'une trentaine de pages et y configure l'environnement visuel de sa présentation, qui doit être faite oralement. Le portfolio est évalué par un jury de deux professeures ou professeurs, dont le directeur ou la directrice de recherche.

Une recherche-action est une recherche conduite dans un milieu particulier (institution, organisme, groupe, etc.), en vue de mieux informer ledit milieu de sa réalité et d'orienter la prise de décision éventuelle en vue d'une transformation. Il s'agit donc d'une recherche qui requiert l'intérêt et la collaboration du milieu visé, ainsi que l'acceptation du projet de la chercheuse ou du chercheur. Cette dernière ou ce dernier documente et soumet son projet au milieu. Sur acceptation du devis de recherche, elle ou il procède à la cueillette des informations sur place et à leur analyse selon une méthodologie bien définie. Elle ou il formule ses recommandations au milieu en déposant son rapport de recherche-action. Le milieu demeure libre d'entériner ou non les recommandations, en tout ou en partie. En tant que production universitaire de fin d'études, la recherche-action doit démontrer l'acquisition de connaissances théoriques de niveau dans le domaine d'études, ainsi que le développement de compétences informationnelles, analytiques et d'insertion appropriées. À la MERC, un rapport de recherche-action dans le cheminement projet de fin d'études doit avoir une envergure d'une quarantaine de pages et comporter une bibliographie et les données les plus pertinentes en annexe. Le rapport est évalué par un jury de deux professeures ou professeurs, dont le directeur ou la directrice de recherche. Il est transmis au milieu.